

# L'interdiction du finning par la CICTA : Vingt ans après

## Il est grand temps d'appliquer des normes de bonnes pratiques



### Contexte

L'enlèvement des nageoires, ou *finning*, est une pratique qui consiste à découper les nageoires des requins avant de rejeter leur carcasse à la mer. En 2004, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) a été la première organisation régionale de gestion des pêches (ORGP) à interdire l'enlèvement des nageoires des requins, initiant ainsi un mouvement global positif vers l'adoption à travers le monde d'interdictions nationales et internationales de cette pratique.

Malheureusement, la CICTA n'a pas su maintenir son rôle de leader dans la prévention de l'enlèvement des nageoires de requins. La norme d'application de la CICTA – une limite de 5 % du poids des nageoires par rapport à celui de la carcasse – était initialement fondée sur les interdictions d'enlèvement des nageoires adoptées par plusieurs Parties. Cependant, avec

le temps, cette norme s'est révélée complexe, laxiste et difficile à appliquer. Vingt ans après son adoption, l'interdiction par la CICTA du prélèvement des nageoires est dépassée par celles de nombreuses autres ORGP, non alignée sur les positions de la majorité des Parties, et en désaccord avec les recommandations des experts.

De nombreuses Parties à la CICTA ont progressé vers l'interdiction de l'enlèvement des nageoires de requins en mer, exigeant que les requins soient débarqués avec leurs nageoires naturellement attachées – le seul moyen infallible de garantir qu'aucun prélèvement n'a eu lieu. Depuis 2009, des efforts sont faits pour renforcer l'interdiction de la CICTA par un amendement en ce sens, mais ces propositions sont rejetées chaque année, malgré le soutien de la grande majorité des Parties.



## Avantages

La politique en faveur des nageoires attachées naturellement est désormais largement considérée comme la meilleure pratique pour garantir le respect de l'interdiction de l'enlèvement des nageoires. Cette méthode permet également de faciliter le recueil des données essentielles de capture. Les experts ont démontré à maintes reprises qu'en appliquant une politique de maintien des nageoires attachées :

- La charge liée à l'application de la réglementation est considérablement réduite
- L'écrémage ou *high-grading* (mélange de corps et de nageoires provenant d'animaux différents) est impossible, et
- Les informations sur les espèces et les quantités de requins débarqués sont beaucoup plus précises.

Pour répondre aux préoccupations de sécurité et de stockage, une découpe partielle et le pliage des nageoires contre le corps du requin peuvent être autorisés. Cette pratique est déjà appliquée par les pêcheurs du Costa Rica et de l'Union européenne pour les requins congelés et frais.

## Acceptation

En raison de ses nombreux avantages pratiques, la méthode du maintien des nageoires naturellement attachées a été imposée par de nombreux pays d'Amérique centrale et du Sud, ainsi que par les États-Unis, l'Union européenne, le Brésil, le Royaume-Uni, le Canada et d'autres pays.



Xavier Elias Photography/Shutterstock

Les exigences internationales visant au maintien des nageoires attachées naturellement ont été adoptées par d'autres organismes clés de pêche dans l'Atlantique, notamment la Commission des pêches de l'Atlantique du Nord-Est (2014), l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (2016), la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (2018) et la Commission des pêches de l'Atlantique Centre-Ouest (2019).

La dernière norme du Marine Stewardship Council exige que toutes les pêcheries qui capturent des requins respectent le maintien des nageoires naturellement attachées. Un grand nombre d'organisations non gouvernementales – des groupes de protection des animaux aux sociétés scientifiques, en passant par les aquariums et les coalitions pour une pêche durable – soutiennent fermement l'adoption renforcée de cette mesure de sauvegarde.







Andy Murch

## Contrôle et application

La complexité et l'indulgence de la limite actuelle de la CICTA concernant le rapport entre le poids des nageoires et celui de la carcasse font qu'il est extrêmement difficile de déterminer si les navires de la CICTA pratiquent l'enlèvement des nageoires des requins, notamment en raison de la couverture

très insuffisante d'observateurs pour les pêcheries à la palangre. Étant donné que les mesures relatives aux ailerons fixés naturellement sont beaucoup plus faciles à appliquer que les ratios aileron/carcasse, l'adoption de cette norme par la CICTA pourrait améliorer considérablement la capacité des Parties à appliquer et à garantir le respect des interdictions nationales en matière d'enlèvement des ailerons.

Un rapport de Mongabay datant de 2022<sup>1</sup> décrit en détail les incidents liés à l'enlèvement des ailerons de requins sur les navires de Dalian Ocean Fishing (DOF), une entreprise de pêche au thon basée en République populaire de Chine qui compte sept palangriers opérant dans l'océan Atlantique.

Selon cet article détaillé, un matelot ayant travaillé sur l'un des navires de l'Atlantique a déclaré qu'environ 30 requins étaient capturés chaque jour et que 90 % des carcasses étaient rejetées sans ailerons. Presque tous les matelots de DOF interrogés ont déclaré que leur bateau avait transbordé des ailerons de requins vers d'autres bateaux, en violation des règles de la CICTA. Les matelots de trois palangriers de DOF dans l'Atlantique ont fait état de transferts d'ailerons vers des navires n'appartenant pas à la flotte de DOF.

Les matelots de deux de ces palangriers ont déclaré avoir déchargé des ailerons sur le navire Lisboa – un bateau battant pavillon sénégalais et portant le même nom a des antécédents de transbordements illégaux d'ailerons de requins. Un autre palangrier de DOF de l'Atlantique s'est souvenu avoir déchargé des ailerons sur un bateau n'appartenant pas à DOF en quatre occasions distinctes.



<sup>1</sup> Mongabay Series: Illegal Wildlife Trade, Oceans: Shark finning rampant across Chinese tuna firm's fleet, November 1, 2022: <https://news.mongabay.com/2022/11/exclusive-shark-finning-rampant-across-chinese-tuna-firms-fleet/>

## APPEL À L'ACTION

La Shark League félicite toutes les Parties à la CICTA qui ont travaillé sans relâche au fil des ans afin d'améliorer l'interdiction par la CICTA de l'enlèvement des nageoires et demande instamment à la Commission de reprendre enfin l'initiative sur cette protection fondamentale des requins en devenant la première ORGP thonière à imposer l'obligation, *sans aucune exception*, de débarquer les requins avec leurs nageoires naturellement attachées.

**Vingt ans, c'est trop long pour que l'interdiction du finning**

**L'interdiction de la CICTA sur le finning des requins doit être simplifiée et renforcée**

**Adoptez sans exception la pratique exemplaire de débarquement des requins avec nageoires naturellement attachées**

Ethan Daniels/Shutterstock

La Shark League of the Atlantic and Mediterranean a été créée avec le soutien du Shark Conservation Fund dans le but de promouvoir des politiques régionales responsables en matière de conservation des requins et des raies. Shark Advocates International, Ecology Action Centre, Shark Trust et PADI AWARE Foundation sont les membres fondateurs de cette coalition.

Contacts

**Sonja Fordham**

sonja@sharkadvocates.org

**Ali Hood**

ali@sharktrust.org

**Shannon Arnold**

sarnold@ecologyaction.ca

[www.sharkleague.org](http://www.sharkleague.org) – [info@sharkleague.org](mailto:info@sharkleague.org)

Financement assuré par l'Animal Welfare Institute et le Shark Trust Big Shark Pledge.



sharkadvocates.org



sharktrust.org



ecologyaction.ca